

Eggs and egg products

Eggs and egg products were placed on the ICL on May 9, 1974. Pursuant to the NAFTA, the import access level for shell eggs is calculated at 1.647% of the previous year's domestic production. For 2002, this amounted to 8,350,932 dozen eggs. Within access commitment import permits were issued for 8,341,423 dozen eggs.

Pursuant to the NAFTA, the import access levels for egg powder and liquid, frozen or further processed egg products is calculated at 0.627% and 0.714% of the previous year's domestic production respectively. For 2002 this amounted to 480,049 kg and 2,018,648 kg respectively. Within access commitment permit issuance totalled 388,397 kg for egg powder and 2,003,813 kg for liquid, frozen or further processed eggs.

In 1996 an allocation for eggs for breaking purposes only was introduced. This resulted from an increase in the import access quantity available for allocation, due to Canada's WTO access commitment, which is higher than Canada's NAFTA commitment. The allocation is equal to the difference between the WTO and NAFTA commitment levels. The 2002 import access level for eggs for breaking purposes only was 6,219,675 dozen eggs. During 2002, within access commitment permits were issued for 6,049,649 dozen eggs.

Oeufs et produits des œufs

Le 9 mai 1974, les œufs et les produits des œufs ont été ajoutés à la LMIC. Conformément à l'ALENA, le niveau d'engagement d'accès pour les œufs en coquille est établi à 1,647 % de la production nationale de l'année précédente. Pour 2002 cela représentait 8 350 932 douzaines d'œufs. Des licences d'importation sous régime d'accès ont été délivrées pour 8 341 423 douzaines d'œufs.

Conformément à l'ALENA, les niveaux d'accès aux importations d'œufs en poudre et de produits d'œufs liquides, congelés ou surtransformés sont établis respectivement à 0,627 % et à 0,714 % de la production nationale de l'année précédente. Pour 2002, cela représentait respectivement 480 049 kg et 2 018 648 kg. Des licences d'importation sous régime d'accès ont été délivrées pour 388 397 kg d'œufs en poudre et pour 2 003 813 kg d'œufs liquides.

En 1996, on a mis en place des quotes-parts pour les oeufs destinés uniquement au cassage. En effet, le Canada a promis, dans le cadre de l'OMC, un niveau d'accès supérieur à celui prévu par l'ALENA, si bien que la quantité de marchandises pouvant être importées sous le régime d'accès a augmenté. Les quotes-parts attribuées correspondent à la différence entre les niveaux des engagements du Canada dans le cadre de l'ALENA et de l'OMC. En 2002, le niveau d'accès aux importations d'œufs destinés uniquement au cassage était de 6 219 675 douzaines d'œufs. En 2002 toujours, des licences d'importation sous régime d'accès ont été délivrées pour 6 049 649 douzaines d'œufs.